



80e session de l'Assemblée générale

Item 122

Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions liées au Conseil de sécurité

New York, le 18 novembre 2025

Déclaration suisse

Madame la Présidente,

Je vous remercie d'avoir organisé ce débat. La Suisse félicite les co-présidents pour leur engagement constant en faveur de négociations intergouvernementales transparentes et inclusives. Vous pouvez compter sur notre soutien constructif.

Au cours de notre mandat au Conseil de sécurité en 2023–2024, la Suisse a directement fait l'expérience, tant du potentiel du Conseil à promouvoir la paix que des limites auxquelles il est confronté lorsque des divisions politiques entravent son action. Cette expérience a renforcé notre conviction qu'une réforme du Conseil est nécessaire et urgente afin de préserver sa crédibilité et son efficacité.

La Suisse soutient une réforme qui renforce la légitimité, l'efficacité et la responsabilité du Conseil. Pour réaliser des progrès tangibles, nous appelons à l'ouverture de négociations fondées sur un texte, seul moyen de dégager clairement les convergences et de construire des solutions de compromis.

Permettez-moi de présenter trois domaines particulièrement importants pour la Suisse :

Premièrement, toute discussion sur l'élargissement du Conseil doit s'accompagner d'un examen approfondi de l'usage du droit de veto, notamment en ce qui concerne ses implications pour la légitimité et le fonctionnement du Conseil. La Suisse demeure profondément préoccupée par l'impact du veto sur la capacité du Conseil à s'acquitter de son mandat. L'utilisation croissante du veto ces dernières années – ainsi que l'effet dissuasif de sa simple menace – entravent considérablement l'action du Conseil et minent sa crédibilité.

La Suisse estime que le concept même du veto doit, à terme, être aboli dans l'intérêt d'un Conseil plus responsable et plus efficace. Dans l'attente d'une réforme plus large, des limitations plus strictes à l'exercice du droit de veto doivent être instaurées. Nous appelons donc à une utilisation plus responsable et plus mesurée de cette prérogative et encourageons les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à signer le Code de conduite du Groupe ACT ainsi que l'initiative franco-mexicaine sur la limitation de l'usage du veto en cas d'atrocités de masse. Ce sont deux engagements essentiels pour renforcer la responsabilité et la crédibilité de l'action du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la Suisse attache une importance particulière à la mise en œuvre rigoureuse de l'Article 27(3) de la Charte des Nations Unies – à l'heure actuelle et dans un futur Conseil de sécurité réformé. Les membres du Conseil qui sont parties à un différend doivent s'abstenir de voter sur les décisions prises en vertu du Chapitre VI, et du paragraphe 3 de l'article 52. L'application cohérente de cette règle est essentielle pour garantir la légitimité et l'impartialité des décisions du Conseil.

Troisièmement, la Suisse plaide pour un Conseil plus représentatif et équilibré : l'élargissement doit mieux refléter les réalités mondiales d'aujourd'hui, en commençant par un renforcement de la représentation du continent africain, tout en préservant la capacité d'adaptation du Conseil aux développements et défis futurs. La Suisse soutient également une plus grande inclusion des petits États et des groupes sous-représentés. Une répartition plus équitable des sièges refléterait mieux la diversité et les intérêts de toutes les régions du monde et renforcerait la confiance dans l'ONU. Dans



ce contexte, nous considérons qu'un modèle intermédiaire – créant une catégorie limitée de sièges non permanents mais renouvelables – constitue une option viable pour surmonter l'impasse actuelle.

La Suisse souligne également qu'un élargissement du Conseil doit impérativement s'accompagner des méthodes de travail garantissant une participation véritablement équitable de tous les membres élus. Des pratiques plus inclusives, transparentes et prévisibles sont en effet essentielles pour assurer une contribution équilibrée et efficace de l'ensemble du Conseil.

Madame la Présidente,

La Suisse est prête à intensifier son engagement dans le cadre des négociations intergouvernementales et à contribuer, en tant que voix constructive et modératrice, à l'émergence de points de convergence. Nous avons besoin d'un Conseil capable de relever les défis d'aujourd'hui et du futur ainsi que de défendre les principes de la Charte des Nations Unies.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

Thank you for convening this debate. Switzerland congratulates the Co-Chairs for their continued commitment to a transparent and inclusive IGN process. You can count on our constructive support.

During our 2023–2024 term on the Security Council, Switzerland experienced first-hand both the Council's potential to promote peace and the limitations it faces when political divisions block its action. This experience has strengthened our conviction that a reform of the Council is necessary and urgent to preserve its credibility and effectiveness.

Switzerland supports a reform that enhances the legitimacy, effectiveness, and accountability of the Council. To make tangible progress, we call for the start of text-based negotiations, which remain the only way to clearly identify convergences and build compromise solutions.

Allow me to outline three areas of particular importance to Switzerland:

First, any discussion on Council enlargement must be accompanied by a comprehensive review of the use of the veto, especially with regard to its implications for the Council's legitimacy and functioning. Switzerland remains deeply concerned about the impact of the veto on the Council's ability to fulfil its mandate. The increasing use of the veto in recent years – as well as the deterrent effect of its mere threat – significantly hamper the Council's action and undermine its credibility.

Switzerland believes that the concept of the veto should ultimately be overcome in the interest of a more accountable and effective Council. Pending a broader reform, stricter limitations on the exercise of the veto right must be put in place. We call for a more responsible and restrained approach by those holding this prerogative and urge Member States that have not yet done so to sign the Code of Conduct of the ACT Group as well as the France-Mexico initiative on limiting the use of the veto in case of mass atrocities. These are two essential commitments to strengthening the accountability and credibility of the Security Council's actions.

Second, Switzerland attaches particular importance to the rigorous implementation of Article 27(3) of the UN Charter – both now and in a future reformed Security Council. Council members that are parties to a dispute must abstain from voting on decisions taken under Chapter VI and paragraph 3 of Article 52. Consistent application of this rule is essential for ensuring the legitimacy and impartiality of the Council's decisions.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

Third, Switzerland advocates for a more representative and balanced Council: Enlargement must better reflect today's global realities, starting with strengthened representation of the African continent, while preserving the Council's ability to adapt to future developments and challenges. Switzerland also supports greater inclusion of small states and underrepresented groups. A fairer distribution of seats would better reflect the diversity and interests of all world regions and strengthen trust in the United Nations. In this context, we consider an intermediate model – creating a limited category of non-permanent but renewable seats – as a viable option for overcoming the current deadlock.

Switzerland also emphasizes that any expansion of the Council must be accompanied by working methods that ensure truly equitable participation by all elected members. More inclusive, transparent, and predictable practices are essential to ensure a balanced and effective contribution from the entire Council.

Madam President,

Switzerland stands ready to intensify its engagement within the IGN process and to contribute, as a constructive and moderating voice, to building convergences. We need a Council capable of meeting today's challenges and upholding the principles of the UN Charter.

I thank you.